

## CHAPITRE 2

### CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DES ENQUETEES

Ce chapitre porte sur les principales caractéristiques des ménages ayant fait l'objet d'une enquête et sur l'analyse des caractéristiques des femmes enquêtées individuellement. Il comporte deux grandes parties :

- une première partie qui examine les résultats de l'enquête ménage, notamment les principales caractéristiques démographiques (structure de la population et composition des ménages) et socio-économiques (caractéristiques de l'habitat et des biens possédés) des populations enquêtées;
- une deuxième partie, qui porte sur l'enquête individuelle et qui est consacrée notamment aux caractéristiques socio-démographiques des femmes enquêtées : il s'agit principalement de l'âge, du milieu et de la région de résidence, de l'état matrimonial et du niveau d'instruction.

#### 2.1 ENQUETE MENAGE

L'enquête ménage a porté sur un échantillon de 5 143 ménages interviewés avec succès. A partir des données obtenues, on analysera la structure de la population, la composition des ménages, et les caractéristiques de leur habitat et des biens qu'ils possèdent.

##### 2.1.1 Caractéristiques de la population des ménages

L'enquête ménage a dénombré 33 414 personnes. Le Tableau 2.1 présente la structure de la population des ménages par âge et sexe, selon le milieu de résidence. Les femmes représentent 51 pour cent de la population et les hommes 49 pour cent. Du point de vue du milieu de résidence, il apparaît que 82 pour cent des personnes enquêtées résident en milieu rural contre 18 pour cent en milieu urbain. Ces mêmes proportions étaient respectivement de 87 et 13 pour cent au RGP de 1985.

Le Tableau 2.2 donne la répartition de la population par grand groupe d'âges à l'enquête. On peut remarquer que la population burkinabè est extrêmement jeune, puisque les moins de 15 ans représentent la moitié de la population totale. Seulement 4 pour cent de la population a 65 ans ou plus et 46 pour cent a entre 15 et 64 ans. Ces proportions ont peu varié depuis le RGP de 1985.

L'examen de la pyramide des âges (Graphique 2.1) permet d'apprécier la structure par âge et sexe de la population enquêtée. La base très large de la pyramide et la décroissance rapide des effectifs avec l'augmentation en âge sont caractéristiques d'une population très jeune à forte fécondité et à forte mortalité.

On remarque une très légère prédominance du sexe masculin entre 0 et 19 ans qui s'inverse à partir de 20 ans au profit des femmes. Ce manque d'hommes à partir de 20 ans s'explique en grande partie par la forte migration masculine que connaît le pays; à partir de 60 ans, les proportions d'hommes deviennent à nouveau plus importantes que celles des femmes. Par ailleurs, on enregistre un net déficit en femmes aux groupes d'âges 15-19 ans et 45-49 ans, qui sont les groupes d'âges limites de l'enquête individuelle; ces femmes, notamment les plus âgées ont pu être volontairement "transférées" vers les groupes d'âges inférieurs ou supérieurs, ce qui évite aux enquêtrices de les enquêter individuellement.

**Tableau 2.1 Population des ménages par âge et sexe**

Répartition (en %) de la population (de fait) des ménages par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe, EDS Burkina Faso 1993

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Total		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
0-4	14,5	14,5	14,5	19,6	17,6	18,5	19,6	17,6	17,8
5-9	15,1	14,6	14,9	19,3	17,2	18,2	19,3	17,2	17,6
10-14	12,8	15,1	13,9	14,8	13,7	14,2	14,8	13,7	14,2
15-19	13,7	12,9	13,3	9,8	7,6	8,7	9,8	7,6	9,5
20-24	11,3	9,5	10,4	5,6	6,9	6,3	5,6	6,9	7,0
25-29	8,1	8,2	8,1	5,0	6,8	6,0	5,0	6,8	6,4
30-34	6,5	6,2	6,4	3,7	5,7	4,7	3,7	5,7	5,0
35-39	4,6	4,6	4,6	3,3	4,7	4,0	3,3	4,7	4,1
40-44	3,6	3,4	3,5	3,2	3,3	3,3	3,2	3,3	3,3
45-49	2,8	2,0	2,4	2,8	2,6	2,7	2,8	2,6	2,6
50-54	2,2	3,3	2,7	2,8	4,9	3,9	2,8	4,9	3,7
55-59	1,6	1,5	1,5	2,3	3,0	2,7	2,3	3,0	2,5
60-64	1,2	1,6	1,4	2,7	2,3	2,5	2,7	2,3	2,3
65-69	0,7	0,9	0,8	2,0	1,3	1,6	2,0	1,3	1,5
70-74	0,6	0,9	0,7	1,7	1,2	1,4	1,7	1,2	1,3
75-79	0,3	0,3	0,3	0,6	0,4	0,5	0,6	0,4	0,4
80 ou plus	0,4	0,6	0,5	0,9	0,8	0,9	0,9	0,8	0,8
Non déterminé/NSP	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	3069	2929	5997	13158	14259	27417	13158	14259	33414

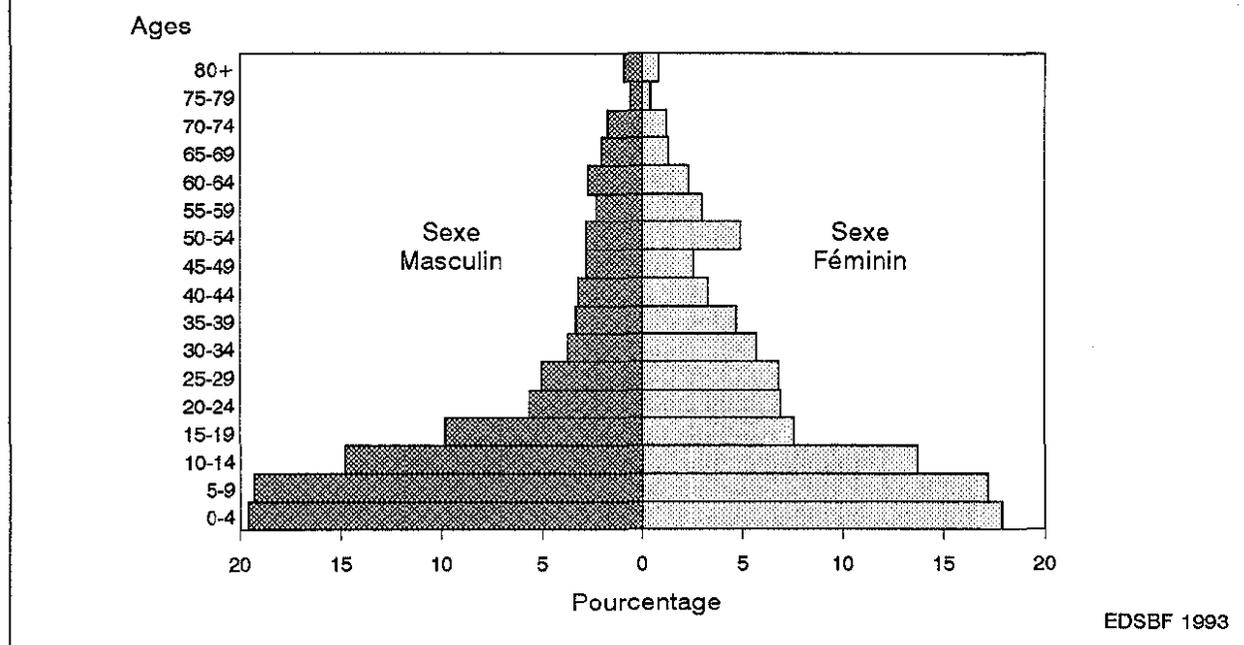
**Tableau 2.2 Population par âge selon différentes sources**

Répartition (en %) de la population par âge, RGP 1985 et EDS Burkina Faso 1993

Groupe d'âges	RGP 1985	EDS BF 1993
<15 ans	48,3	49,6
15-64	48,7	46,4
65 ou plus	4,0	4,0
ND	0,0	0,0
Total	100,0	100,0
Age médian	-	15,2

Source: 1988: Recensement Général de la Population

**Graphique 2.1**  
**Pyramide des âges de la population**  
**Burkina Faso 1993**



Au Burkina Faso, les chefs de ménage sont en majorité des hommes (94 pour cent); cependant, en milieu urbain 13 pour cent des ménages ont à leur tête une femme et en milieu rural, cette proportion est de 5 pour cent (Tableau 2.3).

Près d'un ménage sur deux (43 pour cent) est composé de 3 à 6 personnes et plus d'un sur quatre est de grande taille (9 personnes ou plus). La taille moyenne des ménages s'établit à 6,7 personnes. Cette taille moyenne est un peu plus faible en milieu urbain (6,1) qu'en milieu rural (6,8).

Le Tableau 2.3 fournit également la répartition des ménages selon leur structure, définie à partir du nombre, du sexe et des liens de parenté entre les membres adultes qui le composent. Sont considérés ici comme adultes toutes les personnes de 15 ans et plus. On constate que les ménages composés d'au moins 3 adultes sont majoritaires (46 pour cent) : ce type de ménages est plus fréquent en milieu rural (49 pour cent) qu'en milieu urbain (32 pour cent). Les ménages composés d'un seul adulte représentent une part non négligeable (8 pour cent); cette part est deux fois plus importante en milieu urbain, où 15 pour cent des ménages ne comprennent qu'un seul adulte. Il s'agit en fait des ménages où la femme est seule lorsque le mari migre, et en milieu urbain, notamment à Ouagadougou, il s'agit surtout des étudiants.

Le Tableau 2.3 fournit enfin la proportion des ménages ayant un ou plusieurs enfants de moins de 15 ans vivant sans leur mère ni père biologiques. Un ménage sur cinq compte un ou plusieurs de ces enfants qui sont soit adoptés, soit placés en nourrice, soit encore domestiques. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (27 pour cent), où les ménages ont tendance à accueillir des "nièces ou neveux" venant du milieu rural pour leur permettre de faire leurs études. Cette très forte proportion est à souligner à cause de l'impact que ces situations peuvent avoir sur l'état de santé et l'état nutritionnel de ces enfants, surtout les plus jeunes : on peut en effet supposer que l'attention portée à ces enfants et les moyens qui leur sont consacrés sont généralement plus limités que pour ses propres enfants.

**Tableau 2.3 Composition des ménages**

Répartition (en %) des ménages par sexe du chef de ménage, taille du ménage, lien de parenté avec le chef de ménage, selon le milieu de résidence, EDS Burkina Faso 1993

Caractéristique	Ouagadougou	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
<b>Chef de ménage</b>					
Homme	88,4	85,3	87,2	95,0	93,5
Femme	11,6	14,7	12,8	5,0	6,5
<b>Nombre de membres habituels</b>					
1	12,8	10,0	11,7	3,4	5,0
2	9,2	9,5	9,3	9,4	9,4
3	10,1	11,7	10,7	10,6	10,6
4	9,9	9,6	9,8	10,3	10,2
5	10,3	9,7	10,1	11,9	11,6
6	9,3	9,2	9,2	10,9	10,6
7	9,5	7,0	8,5	9,0	8,9
8	6,8	7,6	7,1	7,3	7,2
9 ou plus	21,9	25,1	23,2	27,1	26,4
<b>Taille moyenne</b>	5,9	6,5	6,1	6,8	6,7
<b>Lien de parenté (membres habituels)</b>					
Un adulte	15,0	14,4	14,8	5,9	7,6
Deux adultes de sexe opposé	22,2	27,0	24,1	34,5	32,5
Deux adultes de même sexe	4,7	3,3	4,1	1,1	1,7
Trois adultes ou plus	30,8	33,3	31,8	49,0	45,7
Autres	27,1	21,5	24,9	9,5	12,4
<b>Pourcentage de ménages avec des enfants sans leurs parents</b>	26,3	27,6	26,8	19,7	21,1

Dans le cadre de l'enquête ménage, on a collecté des données sur le niveau d'instruction atteint et la dernière classe achevée à ce niveau, par chaque membre du ménage âgé de 6 ans ou plus. Lors de l'enquête, on a distingué trois niveaux d'instruction : le primaire, le secondaire et le supérieur.<sup>1</sup> Au Burkina, l'âge d'entrée à l'école primaire est en principe, entre 6 et 7 ans. Les Tableaux 2.4.1 et 2.4.2 ci-dessous présentent ces résultats pour les personnes âgées de 6 ans ou plus.

Le niveau de scolarisation est très faible au Burkina Faso et les différences entre les hommes et les femmes sont importantes. Au niveau de l'ensemble, tous âges confondus à partir de 6 ans, 71 pour cent des hommes et 82 pour cent des femmes n'ont jamais été à l'école. Entre 6 et 9 ans, les deux tiers des garçons et les trois quarts des filles ne sont pas scolarisés; à partir de 10 ans, ces proportions concernent encore plus de la moitié des garçons (55 pour cent) et 76 pour cent des filles. Les proportions des personnes sans niveau d'instruction augmentent ensuite régulièrement avec l'âge. En ce qui concerne le niveau primaire, 22 pour cent des hommes burkinabè y ont accédé contre seulement 14 pour cent des femmes. Chez les hommes comme chez les femmes, c'est entre 10-14 ans que se trouve la plus forte proportion de personnes ayant atteint le niveau primaire (respectivement, 41 et 27 pour cent). Au niveau national, la proportion concernant le niveau secondaire ou supérieur est très faible, 7 pour cent d'hommes et 4 pour cent de femmes, le

<sup>1</sup> Compte tenu des très faibles effectifs de personnes ayant un niveau d'études supérieures (2 pour cent des femmes qui ont un niveau d'instruction supérieur et légèrement plus chez les hommes), on a regroupé les deux dernières catégories en une seule : secondaire ou plus. Ce regroupement sera utilisé dans tous les tableaux de ce rapport.

maximum se situant entre 15 et 19 ans pour les deux sexes (respectivement 17 et 11 pour cent). Même si ces résultats prouvent que des efforts sont faits aujourd'hui pour l'instruction des jeunes générations, les niveaux sont encore faibles et les différences entre les deux sexes restent encore trop importantes. L'accès à l'éducation de tous, et plus particulièrement des femmes, est la meilleure garantie d'amélioration des conditions de vie des familles.

**Tableau 2.4.1 Niveau d'instruction de la population des hommes**

Répartition (en %) de la population masculine (de fait) des ménages, âgée de six ans et plus, par niveau d'instruction atteint selon l'âge, le milieu et la région de résidence, EDS Burkina Faso 1993

Caractéristique	Niveau d'instruction			ND	Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire ou plus			
<b>Groupe d'âges</b>						
6-9	67,4	31,1	0,0	1,5	100,0	2443
10-14	55,0	40,9	3,1	1,0	100,0	2339
15-19	60,0	22,0	17,0	1,0	100,0	1709
20-24	66,0	18,0	15,3	0,7	100,0	1079
25-29	73,0	14,6	11,1	1,4	100,0	912
30-34	70,4	16,8	11,2	1,6	100,0	683
35-39	73,7	14,9	9,1	2,3	100,0	569
40-44	81,9	9,2	6,5	2,4	100,0	535
45-49	89,9	6,3	3,6	0,2	100,0	450
50-54	92,3	4,9	1,8	1,0	100,0	436
55-59	93,5	4,4	1,0	1,2	100,0	346
60-64	97,1	1,5	1,0	0,3	100,0	397
65 ou plus	96,8	1,9	0,6	0,7	100,0	741
ND	87,2	6,4	6,4	0,0	100,0	7
<b>Milieu de résidence</b>						
Ouagadougou	34,1	36,4	28,2	1,3	100,0	1514
Autres villes	40,1	38,3	19,9	1,7	100,0	1020
Total urbain	36,5	37,2	24,9	1,5	100,0	2535
Rural	79,0	17,9	2,0	1,1	100,0	10113
<b>Région de résidence</b>						
Ouagadougou	34,1	36,4	28,2	1,3	100,0	1514
Nord	77,9	19,4	2,2	0,5	100,0	2084
Est	85,8	11,6	1,9	0,7	100,0	2609
Ouest	68,2	24,4	5,8	1,6	100,0	3240
Centre/Sud	72,7	22,1	3,7	1,5	100,0	3201
<b>Ensemble</b>	<b>70,5</b>	<b>21,8</b>	<b>6,6</b>	<b>1,2</b>	<b>100,0</b>	<b>12648</b>

Par ailleurs, on enregistre de très grandes différences selon le milieu de résidence. C'est dans le milieu rural que les proportions de personnes sans niveau d'instruction sont les plus élevées (79 pour cent pour les hommes et 89 pour cent pour les femmes). A Ouagadougou, ces proportions diminuent presque de moitié : 34 pour cent des hommes et 45 pour cent des femmes n'ont jamais accédé au système éducatif. Du point de vue régional, les proportions de personnes sans niveau d'instruction présentent des variations : de 68 pour cent à l'Ouest à 86 pour cent à l'Est, pour les hommes, et de 78 pour cent à 92 pour cent dans les mêmes régions, pour les femmes.

**Tableau 2.4.2 Niveau d'instruction de la population des femmes**

Répartition (en %) de la population féminine (de fait) des ménages, âgée de six ans et plus, par niveau d'instruction atteint selon l'âge, le milieu et la région de résidence, EDS Burkina Faso 1993

Caractéristique	Niveau d'instruction			ND	Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire ou plus			
<b>Groupe d'âges</b>						
6-9	75,8	22,7	0,0	1,5	100,0	2368
10-14	70,2	26,9	2,0	0,9	100,0	2397
15-19	73,2	15,0	11,0	0,8	100,0	1467
20-24	77,1	11,9	9,2	1,7	100,0	1266
25-29	86,0	8,1	5,3	0,6	100,0	1211
30-34	85,9	8,9	4,2	1,1	100,0	990
35-39	88,3	7,2	3,5	1,0	100,0	801
40-44	92,2	5,1	2,4	0,2	100,0	569
45-49	95,1	3,8	1,0	0,1	100,0	430
50-54	96,9	1,5	0,3	1,3	100,0	798
55-59	97,4	1,3	0,0	1,4	100,0	476
60-64	97,6	0,5	0,0	1,9	100,0	377
65 ou plus	98,5	0,2	0,2	1,1	100,0	589
ND	89,8	0,0	0,0	10,2	100,0	5
<b>Milieu de résidence</b>						
Ouagadougou	44,5	34,0	20,5	1,0	100,0	1385
Autres villes	55,5	32,8	10,9	0,7	100,0	1042
Total urbain	49,3	33,5	16,4	0,8	100,0	2428
Rural	88,9	9,3	0,7	1,1	100,0	11315
<b>Région de résidence</b>						
Ouagadougou	44,5	34,0	20,5	1,0	100,0	1385
Nord	88,9	9,1	1,2	0,8	100,0	2336
Est	92,3	6,5	0,7	0,5	100,0	2788
Ouest	78,3	17,6	3,1	1,0	100,0	3302
Centre/Sud	86,4	10,6	1,3	1,7	100,0	3932
<b>Ensemble</b>	81,9	13,6	3,5	1,1	100,0	13742

Les taux spécifiques de scolarisation par âge,<sup>2</sup> sexe et milieu de résidence figurent au Tableau 2.5 et au Graphique 2.2. Le taux à 6-10 ans, âges correspondant généralement au niveau primaire, est assez faible, puisqu'il est de 27 pour cent. Ce taux est similaire (26 pour cent) à 11-15 ans, âges auxquels les enfants sont scolarisés, en partie, dans le primaire et, en partie, dans le secondaire 1er cycle. A 16-20 ans, âges de scolarisation dans le secondaire 2nd cycle, le taux de scolarisation est encore plus faible (13 pour cent), et diminue de plus de moitié à 21-24 ans (5 pour cent), âges de scolarisation, à la fois, au niveau secondaire et au niveau supérieur.

Comme pour le niveau d'instruction atteint, le taux de scolarisation varie fortement selon le sexe : entre 6-10 ans, il est de 30 pour cent pour les hommes contre 23 pour cent pour les femmes. Selon le milieu de résidence, on observe un très grand déséquilibre, le taux de scolarisation à 6-10 ans étant plus de 3 fois plus élevé en milieu urbain (65 pour cent) qu'en milieu rural (20 pour cent).

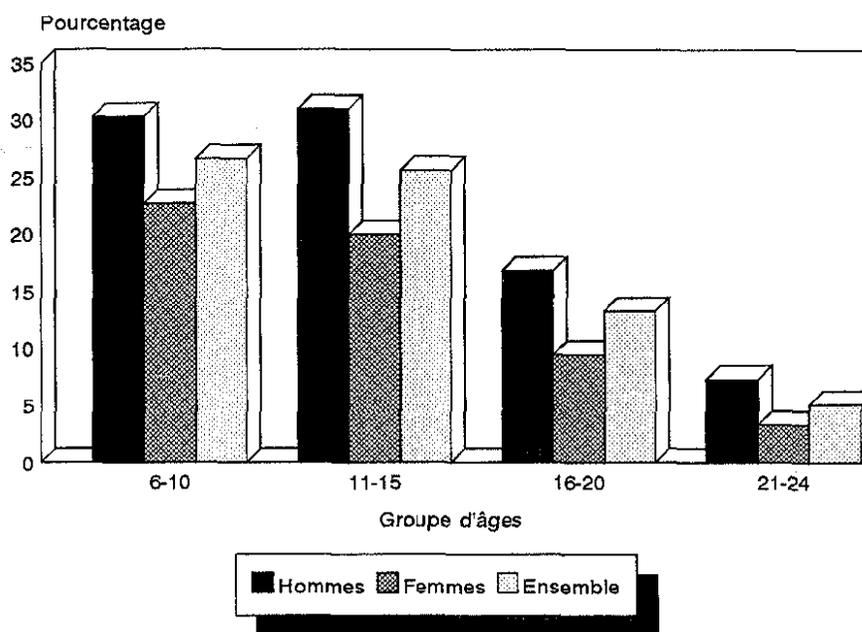
<sup>2</sup> Rapport du nombre de personnes d'âge x fréquentant l'école au nombre total de personnes de cet âge.

**Tableau 2.5 Taux de scolarisation**

Proportion de la population (de fait) des ménages, âgée de 6 à 24 ans, fréquentant un établissement scolaire, par âge, selon le sexe et le milieu de résidence, EDS Burkina Faso 1993

Groupe d'âges	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
6-10	67,3	23,7	30,3	62,9	15,6	22,7	65,1	19,7	26,6
11-15	67,7	23,0	31,0	54,6	11,3	19,9	61,0	17,4	25,6
16-20	44,3	6,4	16,8	29,4	2,6	9,4	37,3	4,5	13,2
21-24	22,4	0,0	7,3	15,0	0,0	3,3	19,1	0,0	5,1

**Graphique 2.2  
Taux de scolarisation**



EDSBF 1993

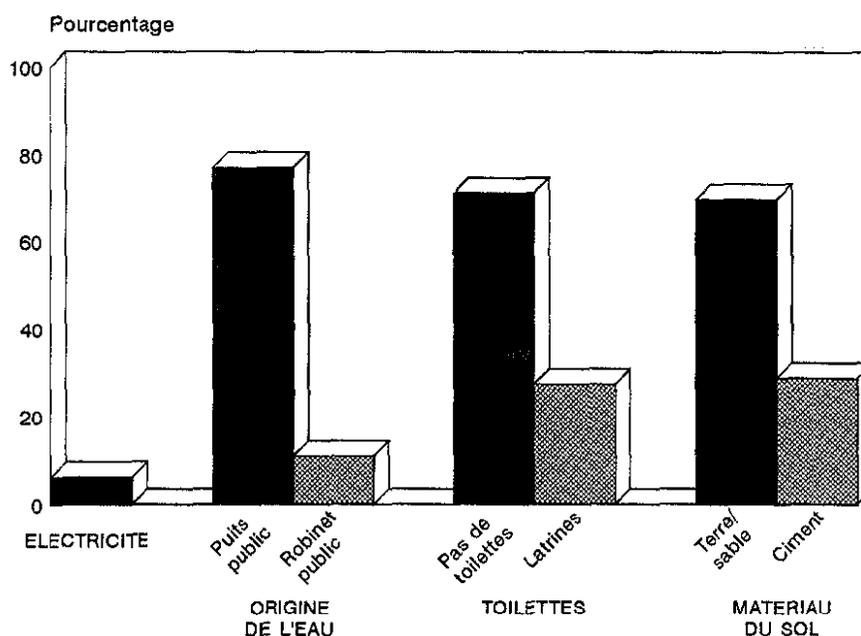
### 2.1.2 Caractéristiques de l'habitat et des biens possédés par les ménages

Lors de l'enquête ménage, on s'est intéressé à certaines caractéristiques du logement (possession de l'électricité, approvisionnement en eau, type de toilette, matériau du plancher et nombre de pièces utilisées pour dormir) susceptibles de jouer un rôle déterminant dans l'état de santé des membres du ménage et, en particulier, des enfants. De même, on a collecté des données sur la possession d'un certain nombre d'équipements modernes (radio, télévision, réfrigérateur, voiture...). L'analyse de ces données vont permettre de mieux cerner les conditions environnementales et socio-économiques dans lesquelles vivent les populations enquêtées.

L'examen des données du Tableau 2.6 et du Graphique 2.3 indiquent que très peu de ménages burkinabè disposent de l'électricité : 6 pour cent pour l'ensemble du pays. En outre, la grande majorité des ménages disposant de cet équipement se trouvent en milieu urbain (32 pour cent à Ouagadougou et 26 pour cent dans les autres villes); moins de 1 pour cent des ménages du milieu rural a déclaré posséder l'électricité.

<b>Tableau 2.6 Caractéristiques des logements</b>					
Répartition (en %) des ménages, par caractéristiques des logements, selon le milieu de résidence, EDS Burkina Faso 1993					
Caractéristique des logements	Ouagadougou	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
<b>Electricité</b>					
Oui	31,8	26,1	29,5	0,6	6,2
Non	68,2	73,9	70,5	99,4	93,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Approvisionnement en eau à boire</b>					
Robinet dans le logement	28,4	22,4	26,0	0,8	5,7
Robinet public	46,3	31,0	40,2	4,0	10,9
Puits public	15,9	33,8	22,9	89,8	77,0
Réservoir/Rivière	0,2	2,8	1,2	4,8	4,1
Vendeur d'eau	7,7	9,5	8,4	0,2	1,7
Autre	0,6	0,2	0,5	0,0	0,1
ND	1,0	0,4	0,7	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Type de toilettes</b>					
Chasse d'eau	5,5	3,5	4,7	0,0	0,9
Latrines	88,5	77,1	84,0	13,9	27,3
Pas de toilettes	5,0	18,8	10,5	85,6	71,2
Autre	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
ND	0,9	0,5	0,7	0,5	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Type de sol</b>					
Terre battue	8,9	22,0	14,1	83,0	69,8
Ciment	84,8	75,8	81,2	16,2	28,7
Autres matériaux modernes	5,0	1,7	3,7	0,0	0,7
ND	1,4	0,5	1,0	0,7	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Nombre de personnes par pièce utilisée pour dormir</b>					
1-2	69,0	65,2	67,5	66,3	66,6
3-4	24,7	28,3	26,1	27,6	27,3
5-6	3,8	5,0	4,3	4,4	4,4
7 ou +	1,0	1,1	1,0	1,2	1,1
ND	1,6	0,5	1,1	0,5	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moyenne	2,4	2,5	2,4	2,5	2,5
Effectif de ménages	596	390	986	4157	5143

**Graphique 2.3**  
**Caractéristiques des logements**



EDSBF 1993

Concernant la provenance de l'eau utilisée pour boire, on constate qu'au niveau national les trois quarts des ménages (77 pour cent) utilisent l'eau de puits publics ou de forages, 11 pour cent des ménages utilisent des robinets publics et 6 pour cent seulement disposent de l'eau courante. L'eau des rivières est encore utilisée comme eau de boisson par 4 pour cent des ménages enquêtés. Les proportions sont très inégales selon le milieu de résidence. A Ouagadougou, près de la moitié des ménages (46 pour cent) s'approvisionnent auprès des robinets publics, 28 pour cent ont des robinets à domicile, et 16 pour cent boivent encore l'eau des puits. Dans les autres villes, ce sont les puits qui sont les plus utilisés (34 pour cent), suivis des robinets publics (31 pour cent); seulement un ménage sur cinq (22 pour cent) a l'eau courante dans le logement. En milieu rural, la très grande majorité des ménages utilisent l'eau des puits (90 pour cent).

Dans leur très grande majorité (71 pour cent) les ménages ne disposent d'aucune forme de toilettes, et un plus d'un quart d'entre eux (27 pour cent) utilisent des latrines. Si, en milieu rural, 86 pour cent des ménages n'ont pas de toilettes, ces proportions ne concernent plus que 19 pour cent des ménages dans les autres villes et 5 pour cent dans la capitale. A Ouagadougou, seulement 6 pour cent des ménages disposent de toilettes avec chasse d'eau personnelle.

Le sol de l'habitat est dans la plupart des cas fait en terre battue (70 pour cent), notamment en milieu rural (83 pour cent). Par contre en milieu urbain, c'est le sol en ciment qui est le plus répandu (85 pour cent à Ouagadougou, 76 pour cent dans les autres villes).

Quant au nombre de personnes dormant par pièce (2,5 personnes en moyenne au niveau national), il décrit le degré d'entassement du ménage (Tableau 2.6). Dans plus d'un quart des cas (27 pour cent), trois à quatre personnes dorment dans la même pièce, et dans 4 pour cent des ménages, cinq à six personnes se partagent le même lieu pour dormir. Il n'y a aucune différence entre le milieu urbain et le milieu rural.

A propos des biens de consommation possédés par les ménages (Tableau 2.7), on note que les deux tiers des ménages (67 pour cent) déclarent avoir une bicyclette et un quart une motocyclette.

Moins de deux pour cent des ménages ont déclaré posséder une voiture. En ce qui concerne les biens d'équipements, moins de la moitié des ménages burkinabè (47 pour cent) a déclaré posséder une radio, 5 pour cent une télévision et 3 pour cent un réfrigérateur. En milieu urbain, ces proportions sont beaucoup plus élevées qu'en milieu rural : 75 pour cent des ménages ont la radio, 24 pour cent la télévision, contre respectivement 40 pour cent et moins de 1 pour cent en milieu rural. Ces différences d'équipement expliquent en grande partie le manque de connaissance et d'informations concernant la planification familiale (voir Chapitre 4 - Planification familiale) ou la santé des enfants (voir Chapitre 7 - Santé de la mère et de l'enfant), en milieu rural.

Biens durables	Ouagadougou	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Radio	79,2	66,5	74,2	40,4	46,9
Télévision	30,7	13,1	23,8	0,3	4,8
Réfrigérateur	16,7	7,8	13,2	0,2	2,7
Bicyclette	51,5	43,5	48,3	71,2	66,8
Motocyclette	64,0	48,5	57,9	17,4	25,2
Voiture	11,3	4,8	8,7	0,3	1,9
Effectif de ménages	596	390	986	4157	5143

## 2.2 ENQUETE INDIVIDUELLE

Les caractéristiques individuelles des femmes sont essentielles pour comprendre et expliquer leur comportement en matière de fécondité et de contraception. Cette partie porte sur les caractéristiques socio-démographiques des femmes de 15-49 ans enquêtées dans les ménages. Elle porte aussi sur l'accès de ces femmes aux média, ce qui est d'une importance particulière pour la mise en place de programme d'informations et d'éducation dans le domaine de la planification familiale et de la santé.

### 2.2.1 Caractéristiques des femmes enquêtées

L'âge, qui est la variable fondamentale dans l'analyse des phénomènes démographiques est l'une des informations les plus difficiles à obtenir de façon précise, lorsque l'enregistrement écrit des événements est rare, comme c'est le cas au Burkina Faso. De ce fait, et aussi parce que c'est la variable permettant d'identifier la population éligible, un soin particulier a été porté à son enregistrement au moment de la collecte des données. On demandait d'abord aux femmes leur date de naissance et leur âge. Lorsque les deux informations étaient obtenues, l'enquêtrice contrôlait leur cohérence.

Dans le cas où l'enquêtée ne connaissait pas ces informations, l'enquêtrice essayait d'obtenir la carte d'identité de la femme, sur laquelle une date de naissance (souvent approximative) est portée. Lorsque ni celle-ci, ni aucun autre document officiel n'étaient disponibles, l'enquêtrice devait estimer l'âge de la femme, en le comparant avec celui d'autres personnes du ménage, ou par déduction à partir de l'historique de ses naissances, ou encore en utilisant un calendrier historique.

La distribution des femmes de 15-49 ans par groupe d'âges quinquennal présente une allure assez régulière (Tableau 2.8) avec les effectifs qui diminuent au fur et à mesure que l'âge augmente : 22 pour cent des femmes ont 15-19 ans et 6 pour cent ont 45-49 ans.

En ce qui concerne la situation matrimoniale (Graphique 2.4), la grande majorité des femmes (84 pour cent) était mariée au moment de l'enquête.<sup>3</sup> Parmi ces femmes, la moitié (43 pour cent) a déclaré vivre en union polygame. Il y a peu de célibataires (13 pour cent) et encore moins de femmes vivant en rupture d'union : 2 pour cent de divorcées/séparées et 1 pour cent de veuves.

En ce qui concerne le milieu de résidence, quatre femmes sur cinq résident en milieu rural (80 pour cent). La plus grosse part du milieu urbain revient à la ville de Ouagadougou où on a enquêté 12 pour cent des femmes (60 pour cent de l'effectif total du milieu urbain). Du point de vue régional, le Centre/Sud et l'Ouest sont les régions où on a enquêté le plus grand nombre de femmes (respectivement 26 et 24 pour cent). Dans les autres régions, l'effectif se répartit de la façon suivante : 19 pour cent à l'Est, 18 pour cent au Nord.

L'Islam est la religion dominante parmi les femmes enquêtées puisque 54 pour cent sont de confession musulmane, suivies par les chrétiennes (29 pour cent) et les animistes (15 pour cent).

La répartition par ethnie est la suivante : plus de la moitié des femmes enquêtées est mossi (56 pour cent). Les autres ethnies les plus importantes sont les Dioula (8 pour cent), les Bobo (7 pour cent), les Gourounsi et les Peul (6 pour cent, chacune), et les Gourmantché (4 pour cent).

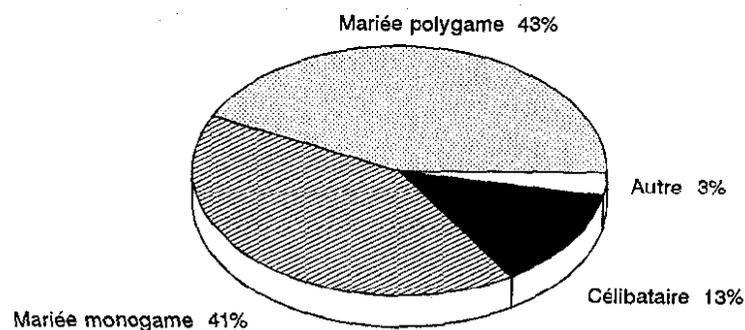
**Tableau 2.8 Caractéristiques socio-démographiques des femmes enquêtées**

Répartition (en %) des femmes enquêtées par âge, état matrimonial, milieu et région de résidence, niveau d'instruction, religion, et ethnie, EDS Burkina Faso 1993

Caractéristique socio-démographique	Pourcentage pondéré	Effectif	
		Pondéré	Non pondéré
<b>Groupe d'âges</b>			
15-19	21,6	1373	1480
20-24	18,9	1202	1221
25-29	18,1	1153	1142
30-34	14,6	929	914
35-39	12,0	765	723
40-44	8,3	529	507
45-49	6,3	403	367
<b>Etat matrimonial</b>			
Célibataire	13,5	855	1037
Mariée monogame	41,0	2605	2745
Mariée polygame	42,8	2721	2346
Veuve	1,6	102	115
Divorcée/séparée	1,1	71	106
<b>Milieu de résidence</b>			
Ouagadougou	12,2	777	1599
Autres villes	8,1	517	1142
Total urbain	20,4	1293	2741
Rural	79,6	5061	3613
<b>Région de résidence</b>			
Ouagadougou	12,2	777	1599
Nord	18,1	1152	962
Est	19,1	1213	954
Ouest	24,4	1549	1533
Centre/Sud	26,2	1663	1306
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	82,9	5264	4668
Primaire	10,5	668	913
Secondaire ou plus	6,6	421	773
<b>Religion</b>			
Musulmane	54,3	3449	3463
Chrétienne	29,0	1842	2107
Animiste	15,4	980	716
Autre	0,8	51	40
<b>Ethnie</b>			
Bobo	6,9	441	499
Dioula	7,5	474	483
Fulfuldé (Peul)	5,3	337	288
Gourmantché	4,2	264	215
Gourounsi	5,8	367	363
Lobi	4,4	281	264
Mossi	56,1	3563	3649
Senoufo	1,1	73	83
Touareg bella	1,5	95	69
Autre	5,9	374	326
NSP	0,0	3	2
Ensemble des femmes	100,0	6354	6354

<sup>3</sup> On a considéré comme mariage, toutes les formes d'union, qu'elles soient légales ou consensuelles (voir Chapitre 5 - Nuptialité et exposition au risque de grossesse).

Graphique 2.4  
Etat matrimonial des enquêtées



EDSBF 1993

Comme on l'a souligné précédemment, la majorité des femmes burkinabè n'a jamais été scolarisée (83 pour cent), 11 pour cent ont été à l'école primaire et 7 pour cent ont un niveau secondaire ou supérieur. On note que les jeunes générations sont plus souvent scolarisées que les plus anciennes (Tableau 2.9) : plus d'un quart des femmes âgées de 15-19 ans à l'enquête (28 pour cent) ont atteint au moins le niveau du primaire, contre 14 pour cent de celles âgées de 30-34 ans et 5 pour cent seulement des femmes de 45-49 ans. Si on considère le milieu de résidence, on s'aperçoit que 50 pour cent des citadines ont fréquenté l'école, dont la moitié (26 pour cent) le secondaire, alors que l'immense majorité de celles qui résident dans les campagnes n'a aucun niveau d'instruction (91 pour cent). Dans la région Ouest, 20 pour cent des femmes ont été scolarisées, la majorité au niveau primaire (13 pour cent) et dans les autres régions, notamment l'Est, moins de 10 pour cent des femmes ont atteint le niveau primaire ou secondaire.

**Tableau 2.9 Niveau d'instruction des femmes enquêtées**

Répartition (en %) des femmes par niveau d'instruction atteint, selon le groupe d'âges quinquennal, le milieu et la région de résidence, EDS Burkina Faso 1993

Caractéristique	Niveau d'instruction			Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire ou plus		
<b>Groupe d'âges</b>					
15-19	72,4	15,9	11,8	100,0	1373
20-24	78,0	12,7	9,3	100,0	1202
25-29	85,4	9,1	5,4	100,0	1153
30-34	86,1	9,1	4,8	100,0	929
35-39	89,1	7,4	3,4	100,0	765
40-44	91,3	6,6	2,1	100,0	529
45-49	95,0	4,0	1,1	100,0	403
<b>Milieu de résidence</b>					
Ouagadougou	45,3	23,2	31,5	100,0	777
Autres villes	56,4	25,0	18,6	100,0	517
Ensemble urbain	49,8	23,9	26,3	100,0	1293
Rural	91,3	7,1	1,6	100,0	5061
<b>Région de résidence</b>					
Ouagadougou	45,3	23,2	31,5	100,0	777
Nord	91,0	7,1	1,9	100,0	1152
Est	92,9	5,7	1,4	100,0	1213
Ouest	80,5	13,4	6,1	100,0	1549
Centre/Sud	89,6	7,8	2,6	100,0	1663
<b>Ensemble</b>	<b>82,9</b>	<b>10,5</b>	<b>6,6</b>	<b>100,0</b>	<b>6354</b>

### 2.2.2 Accès aux média

Pour atteindre efficacement les populations-cibles, et plus particulièrement les femmes, lors de la mise en place de programmes d'information ou d'éducation sur la planification familiale ou la santé, il est important de savoir combien d'entre elles écoutent la radio, regardent la télévision ou lisent les journaux. Le Tableau 2.10 présente des données sur l'accès des femmes aux média : seulement 8 pour cent d'entre elles lisent habituellement un journal, 11 pour cent regardent la télévision et 42 pour cent écoutent la radio au moins une fois par semaine. Les femmes les plus jeunes, les plus éduquées et celles du milieu urbain, et plus particulièrement les Ouagalaises, sont celles qui accèdent le plus à l'information, et ce quel que soit le type de média. Ainsi, dans la capitale, un tiers des femmes lit un journal au moins une fois par semaine, 60 pour cent regardent la télévision et 81 pour cent d'entre elles écoutent la radio. En milieu rural, seule la radio est utilisée pour véhiculer l'information et ce, par seulement un tiers des femmes. Du point de vue régional, l'Est est la région où les femmes écoutent le moins la radio (24 pour cent) et ont le moins accès aux journaux (2 pour cent) ou à la télévision (1 pour cent).

**Tableau 2.10 Accès des femmes aux média**

Pourcentage de femmes qui, habituellement, lisent un journal, regardent la télévision, ou écoutent la radio au moins une fois par semaine, par âge, niveau d'instruction et par milieu et région de résidence, EDS Burkina Faso 1993

Caractéristique	Lit un journal au moins une fois/semaine	Regarde la TV au moins une fois/semaine	Écoute la radio au moins une fois/semaine	Effectif de femmes
<b>Groupe d'âges</b>				
15-19	11,9	17,5	42,5	1373
20-24	8,4	12,6	45,4	1202
25-29	6,2	9,9	42,6	1153
30-34	7,7	10,2	42,1	929
35-39	4,9	7,0	40,6	765
40-44	4,2	7,0	36,1	529
45-49	2,1	4,7	40,3	403
<b>Niveau d'instruction</b>				
Aucun	0,2	5,1	35,8	5264
Primaire	27,8	26,3	63,5	668
Secondaire ou plus	66,7	62,9	87,7	421
<b>Milieu de résidence</b>				
Ouagadougou	32,6	59,6	81,2	777
Autres villes	21,2	37,4	66,2	517
Total urbain	28,1	50,7	75,2	1293
Rural	2,2	1,1	33,7	5061
<b>Région de résidence</b>				
Ouagadougou	32,6	59,6	81,2	777
Nord	3,2	3,1	36,4	1152
Est	2,2	1,3	24,4	1213
Ouest	6,2	9,8	29,2	1549
Centre/Sud	3,7	2,7	52,9	1663
Ensemble des femmes	7,5	11,2	42,1	6354